**REGLEMENT INTERIEUR DU CNB**

**TRANSPORT : Les adhérents doivent se rendre à la Piscine par leur propre moyen.**

**AVIS AUX PARENTS : Les enfants doivent se présenter à la Piscine un quart d’heure avant le début des cours.**

**AVANT DE LAISSER LES ENFANTS, LES PARENTS DOIVENT S’ASSURER QUE LES COURS ONT LIEU**

**LES PARENTS DEVRONT VENIR CHERCHER LES ENFANTS AU BAS DES MARCHES DU HALL DE LA PISCINE APRES LES COURS. La personne qui vient chercher l’enfant doit être MAJEURE**

**Après 3 absences consécutives non justifiées ou une présence non assidue aux entraînements, les parents seront contactés, afin de prouver le bien fondé des absences. Le CNB se dégage de toute responsabilité et se tient à l’écart de toutes réclamations vis-à-vis de toutes absences non excusées. Dans le cadre sportif, de trop nombreuses absences entraînent un manque d’efficacité dans l’apprentissage des nages et dans le perfectionnement.**

**LES ABSENCES SONT A SIGNALER A Galoën au 07 67 82 33 91, par mail au** [**cnbrevannais94@orange.fr**](mailto:cnbrevannais94@orange.fr) **ou oralement à un Membre du Bureau.**

**Si l’enfant doit partir avec une autre personne, il devra être muni d’une AUTORISATION PARENTALE mentionnant les COORDONNEES de la personne qui prendra l’enfant après le cours.**

**Si l’enfant doit sortir avant l’heure normale de fin de cours, les PARENTS DEVRONT LE SIGNALER AVANT LE DEBUT DU COURS soit par ECRIT soit VERBALEMENT à un membre du CNB.**

**DISCIPLINE : Si un responsable du CNB constate un relâchement ou un manquement au respect du**

**règlement sur les bassins ou dans les vestiaires d’un des adhérents, celui-ci se verra :**

**- dans un premier temps, rappelé à l’ordre oralement par un membre du bureau ou un MNSt, en présence des parents.**

**- dans un deuxième temps, l’enfant sera exclu pendant 1 cours avec un avertissement écrit envoyé aux Parents.**

**- enfin, si aucune amélioration ne se fait sentir, une réunion du bureau statuera sur le cas du nageur. Cette réunion peut alors déboucher sur un renvoi définitif de l’adhérent. Ce renvoi sera confirmé par écrit aux parents.**

**En cas de renvoi, aucun remboursement de cotisation ne sera effectué.**

**RESPONSABILITE DES DIRIGEANTS :**

**Elles prennent effet à la Piscine durant les heures de cours. En aucun cas, ils ne sont responsables des adhérents restés seuls en dehors du complexe sportif. Leur responsabilité n’est également pas mise en cause en cas de vol d’objets de valeur apportés à la Piscine.**

**RAPPEL LE PORT DE BIJOUX EST STRICTEMENT INTERDIT LORS DES COURS, LES PORTABLES SONT DECONSEILLES.**

**RESPONSABILITE DU DIRECTEUR SPORTIF et DES MNS :**

**Les MNS prennent, à l’arrivée dans la Piscine, les adhérents sous leur responsabilité. Ils sont responsables de la sécurité, de l’hygiène, et de l’efficacité dans l’organisation des cours de natation. Le Directeur sportif et les MNS sont seuls responsables et juges de l’ordre et de l’apprentissage dans la Piscine. D’autres part, les adhérents s’engagent, suivant le groupe auquel ils appartiennent à apprendre à nager, ou à se perfectionner.**

**REGLES DE SECURITE DANS LA PISCINE : Il est formellement interdit de :**

**Se rendre seul sur les bassins sans y avoir été invité par un MNS ou par un dirigeant Courir au niveau des bassins et des couloirs.**

**Avoir un comportement, un langage, ou une tenue qui pourraient porter atteinte au sérieux ou à la bonne moralité du CNB**

**PHOTOS – FILMS : L’équipe du CNB peut être amené à photographier ou à filmer ses adhérents lors des cours, de**

**la remise des DELFIS, ou du voyage de fin de saison, en vue de publier ces images dans les différentes revues municipales, de les exposer lors de manifestations associatives ou sportives, et sur le site Internet « cnblimeil.free.fr »**

**Pour ce faire, l’autorisation préalable des parents est nécessaire.**

**N’OUBLIEZ PAS DE PRECISER SI VOUS ACCEPTEZ OU PAS QUE L’IMAGE DE VOTRE ENFANT SOIT DIFFUSEE, sur la**

**fiche d’inscription.**

**OBLIGATIONS : Après déshabillage, le passage aux douches, pédiluves et toilettes sont obligatoires.**

**A la fin de la séance, sortir rapidement de l’eau, se doucher, se sécher, et se rhabiller de même. Ceci sous la responsabilité des dirigeants que chaque adhérent est tenu de respecter et de lui obéir.**

**LE PORT DU BONNET EST OBLIGATOIRE PAS D’ACCES AU BASSIN SANS BONNET**

**LE CALCON DE BAIN POUR LES GARCONS EST INTERDIT**

**LE MAILLOT DE BAIN 1 PIECE POUR LES FILLES EST RECOMMANDE**

**RECOMMANDATIONS : Beaucoup trop de serviettes, maillots de bain, tee-shirts et autres effets sont laissés dans les vestiaires après les cours. Il est donc recommandé de marquer tout l’équipement de votre enfant. Ainsi en cas d’oubli, il sera plus facile de restituer les effets.**

**La carte d’adhérent devra être présentée chaque Samedi pour pouvoir accéder aux bassins.**

**MERCI DE L’ATTENTION PORTEE A CE REGLEMENT**

**POUR LE BON DEROULEMENT DE LA SAISON SPORTIVE**